

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2021

Le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand siège en séance extraordinaire ce 11 février 2021 à 16 h 05 par voie téléphonique.

Sont présents à cette téléconférence : Clémence Nadeau, Sylvie Gingras et Suzanne Aubre, conseillères ainsi que Jean-Claude Gagnon, Jean-Paul Pelletier et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par voie téléphonique : Sylvie Tardif, secrétaire-trésorière et Dominic Doucet, directeur général.

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant le décret numéro 89-2021 du 3 février 2021 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 12 février 2021;

Considérant l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication à la condition que cette séance soit publicisée dès que possible;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie téléphonique.

En conséquence, il est proposé par Suzanne Aubre et résolu à l'unanimité que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie téléphonique et que l'enregistrement audio de la présente séance soit disponible sur le site Internet de la municipalité.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue d'une séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

ORDRE DU JOUR

1. Confirmation d'intention du délai de réalisation - Projet RIRL 2018-901
2. Confirmation d'intention du délai de réalisation - Projet RIRL 2016-372B
3. Période de questions
4. Levée de la séance

2021-02-57 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-02-58 Confirmation d'intention du délai de réalisation - projet RIRL 2018-901

Considérant que la municipalité de Saint-Ferdinand a reçu une aide financière dans le cadre du programme RIRL;

Considérant que la municipalité de Saint-Ferdinand n'a pas été en mesure de terminer les travaux au 31 décembre 2020 dans le cadre de son projet RIRL-2018-901 et qu'elle avait déposé une demande visant à obtenir une prolongation de délai de réalisation auprès du Ministère des Transports;

Considérant que la demande de la Municipalité a été acceptée par le Ministère;

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu de confirmer au Ministère des Transports que la municipalité de Saint-Ferdinand a l'intention de réaliser les travaux restants dans le cadre de son projet RIRL-2018-901 au plus tard le 31 juillet 2021 et de transmettre la reddition de comptes au plus tard le 31 août 2021. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-02-59 Confirmation d'intention du délai de réalisation - projet RIRL 2016-372B

Considérant que la municipalité de Saint-Ferdinand a reçu une aide financière dans le cadre du programme RIRL;

Considérant que la municipalité de Saint-Ferdinand n'a pas été en mesure de terminer les travaux au 31 décembre 2020 dans le cadre de son projet RIRL-2016-372B et qu'elle avait déposé une demande visant à obtenir une prolongation de délai de réalisation auprès du Ministère des Transports;

Considérant que la demande de la Municipalité a été acceptée par le Ministère;

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu de confirmer au Ministère des Transports que la municipalité de Saint-Ferdinand a l'intention de réaliser les travaux restants dans le cadre de son projet RIRL-2016-372B au plus tard le 31 juillet 2021 et de transmettre la reddition de comptes au plus tard le 31 août 2021. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Aucune question

2021-02-60 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente séance soit levée à 16 h 10. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.